LE MAG EN LIEN AVEC LES HABITANTS DE LA VILLE

COMMENTRY

Ville de COMMENTRY

NUMÉRO 11 - JANVIER - FÉVRIER 2017 // WWW.COMMENTRY.FR

VIE LOCALE p.4
Retour sur les réunions de quartiers 2016

VIE PRATIQUE p.7
En hiver, votre compteur d'eau sort couvert

EN DIRECT... p.16-17
Retour sur le conseil municipal

SORTIR p.20-21
Les dates à ne pas rater !

p.10

LA VILLE EN POCHE

ÉDITO

Chères Commentryennes, chers Commentryens,

Une nouvelle année commence. Fidèles à la tradition, nous échangeons des vœux de « bonne et heureuse année, et surtout la santé ». Nous savons bien que cette année aura, comme les autres, son lot de joies, de satisfactions, de succès, mais aussi de difficultés, d'épreuves, de souffrances. Et pourtant, c'est une façon « de conjurer le sort », de nous souhaiter sincèrement le meilleur, afin que 365 jours plus tard, nous espérions avoir passé une bonne année.

En France, 2017 sera marquée par l'élection présidentielle. Évidemment, les candidats et candidates nous promettront qu'avec eux, notre pays ira mieux pour les cinq années à venir. D'ailleurs, nous l'espérons tous. Pour autant, l'homme ou la femme providentielle existe-t-il ? Comme le dit Alain Duhamel : « Des hommes providentiels, il y en a un par siècle, et encore les bons siècles ». En fait, je crois qu'il y a 66 millions d'hommes et de femmes providentiels et que notre pays ira mieux à la seule condition que chaque français y contribue autant qu'il le peut. Alors, de même que nous nous souhaitons bonne année, souhaitons-nous une bonne France, heureuse, en bonne santé, pour que chacun y trouve sa place, sa dignité et puisse s'y épanouir.

Dans notre ville, mes vœux 2017 se déclinent sur le thème de l'énergie. Elle est le gisement de l'essor de Commentry. Hier le charbon et les forges, aujourd'hui l'industrie chimique et l'aciérie, demain les projets tournés vers les énergies renouvelables (cogénération biomasse, revalorisation des piles, photovoltaïque). La ville déborde de cette énergie, que vous incarnez tout autant que ses agents municipaux, son tissu d'acteurs économiques, ses forces associatives.

Bonne année 2017 débordante d'énergie !

Claude Riboulet,
Maire de Commentry,
Président de la communauté de communes
Commentry / Néris-les-Bains,
Conseiller départemental, Rapporteur général du budget.

Ville de COMMENTRY

www.commentry.fr

MÉMO

5 infos pour bien démarrer l'année…

1 Pour les gourmands et les gourmets :

Dès ce mois de janvier, les habitants de Commentry peuvent déjeuner au restaurant pédagogique du lycée Geneviève Vincent, pour 8 € ! Un vrai bon plan, à ajouter aux nombreuses autres et savoureuses offres de restauration de la ville !
Réservation obligatoire une semaine avant au 04 70 08 24 34.

2 Pour les curieux :

Soyez les premiers à investir « *La Verrière* », le nouveau lieu de spectacles de Commentry. Au programme ce vendredi 27 janvier à 20 h 30, une soirée Rockabilly où tout le monde est invité à s'amuser : exposition, initiation, concert, voitures anciennes, etc. Gominez vos bananes, ça va swinguer à l'Agora de Commentry !

3 Pour les parents :

Consultez le menu des écoles sur www.commentry.fr. Cela pourrait éviter à vos enfants les brocolis au dîner s'ils en ont déjà eu au déjeuner… et plus sérieusement, d'ajuster votre liste de courses et préserver ainsi l'équilibre alimentaire de vos chérubins..

4 Pour les fabophiles :

Comprenez les collectionneurs de fèves, la grande saison de la galette est officiellement ouverte ! L'occasion de filer s'approvisionner chez les boulangers-pâtissiers commentryens, se rassembler en famille ou entre amis, égrener la liste de ses bonnes résolutions pour 2017, et on a déjà une idée à vous suggérer…

5 Pour les généreux :

Devenez bénévole à l'association Solal (Solidarité Alimentaire) et engagez-vous auprès de personnes en situation difficile. Secrétariat, gestion des stocks, applications informatiques en statistique : SOLAL recherche des volontaires aux profils variés, disponibles le mercredi après-midi et le jeudi toute la journée. Contactez le 06 18 08 25 57 (9 h 00-12 h 00) ou assoc.solal@orange.fr.

Permanences du Maire

Le Maire reçoit dans son bureau en mairie les Commentryennes et les Commentryens qui le souhaitent. Pour cela, il suffit de prendre rendez-vous en appelant son secrétariat au 04 70 08 33 31 ou en envoyant un courriel à : claudine.miranda@ville-commentry.fr

SOMMAIRE

EDITO p.2
MEMO p.3
A LA UNE p.4-5
VIE PRATIQUE p.6-9
DOSSIER p.10-13
EN DIRECT… DES QUARTIERS p.14-15
EN DIRECT… DU CONSEIL MUNICIPAL p.16-17
EN DIRECT… DE LA COMCOM p.18
EXPRESSIONS p.19
AGENDA p.20-21
D'ICI ET D'AILLEURS p.22
D'HIER A AUJOURD'HUI p.23

VIE PUBLIQUE

Retour sur
les réunions de quartiers 2016

➡ *Cité L. Levy - 24/09/16*

➡ *Espace vert rue de la Brande - 08/10/16*

Du 10 septembre au 29 octobre, la deuxième édition d'« ***Au cœur des quartiers*** » a été l'occasion de rencontres directes et privilégiées entre élus et habitants. Ces derniers font part de leurs préoccupations. Les élus les écoutent et envisagent, aux côtés des services municipaux, la meilleure manière d'y répondre. Au fil des huit rendez-vous, des problématiques ont été soulevées. Dans la mesure des moyens de la collectivité, des solutions immédiates ont été apportées. Extraits.

Voirie : L'essentiel des remarques des habitants a porté sur la vitesse excessive des véhicules (rue des Étangs, carrefour rue du Père Mathieu et RD69, rue des Remorêts, devant l'école de Pourcheroux, etc.). Ces situations seront examinées au cas par cas par la commission municipale « circulation » en 2017. Des recharges en tuf seront effectuées par les services techniques de la ville, sur la plupart des trottoirs et des chemins en mauvais état, évoqués par les habitants. Les riverains se sont félicités de l'aménagement de la place de la Liberté. Tandis que d'autres riverains plébiscitaient l'installation de rochers, en haut de la prairie de l'Agora, évitant les stationnements anarchiques, le Maire leur confirmait que cet aménagement serait conservé.

Espaces verts : Les habitants souhaitent voir entretenu le chemin pédestre des étangs de Pourcheroux, qui comptait parmi les chantiers de la Journée Citoyenne 2016. Ils ont aussi tenu à féliciter le centre technique municipal pour la valorisation des abords du lavoir, qui embellit le site et lui rend tout son intérêt patrimonial.

Peinture routière : Les bandes blanches du parking H. Barbusse ont été refaites afin de faciliter le stationnement des véhicules. S'ils saluent la mise en place des voies cyclotouristes, les riverains s'inquiètent de leur effacement. Aussi, la reprise de leur marquage a été inscrite au budget 2017.

Signalisation : Les panneaux « HLM du stade » en direction de la place Verte et « Stade Isidore Thivrier » au rond-point de la Libellule vont être réinstallés. De même que le panneau « Signevarine » après le giratoire en direction d'Hyds. De manière générale, les habitants ont témoigné de leur satisfaction face à la campagne de dénomination et numérotation, qui veille à doter toutes les rues, impasses et voies de la commune de noms et de numéros.

➡ *Prairie de l'Agora - 01/10/16*

Urbanisme : La place de la Brande étant désormais classée dans le domaine public, une réunion va être organisée avec les riverains pour envisager son aménagement. Plusieurs doléances ont été formulées par des résidents de logements HLM. Le 1er Adjoint et Président de l'OPAC a pu directement les transmettre aux services du bailleur social.

Infractions et incivilités : Pas une réunion de quartier sans que n'aient été évoqués des problèmes de stationnement, de chats errants, de maisons menaçant ruine, de véhicules abandonnés, de haies non entretenues, etc. Pour l'ensemble de ces problèmes, les élus ont rappelé aux habitants qu'ils devaient se rapprocher de la police municipale. D'autant que celle-ci dispose désormais du courriel policemunicpale@ville-commentry.fr.

Réseaux et fibre optique : Des riverains issus de plusieurs quartiers ont fait valoir les inconstances des réseaux SFR et Bouygues, liés au passage à la 4G. Ces difficultés sont le seul fait des opérateurs privés, pour lesquelles la municipalité est intervenue et aujourdhui, tout est rentré dans l'ordre. . De même, la pétition d'habitants de Bois-Forêt ne bénéficiant pas de la fibre a été relayée par le Maire. Elle serait liée aux nouvelles affectations d'adresses à Bois-Forêt et la Couronne. Les services municipaux ont donc communiqué le plan d'adressage des quartiers concernés à Orange, afin de régler le problème dans les meilleurs délais.

➡ *Vieux Bourg - 22/10/16*

Le regroupement des bureaux de vote à l'Agora

Nouveauté 2017 :
« On vous dit tout »

La municipalité poursuit son action en matière de démocratie de proximité. Après les rendez-vous « ***au cœur des quartiers*** » et « ***au cœur du marché*** » et la mise en place de trois instances de concertation citoyenne, elle lance « ***On vous dit tout*** » en 2017. Il s'agit de réunions publiques thématiques, présentant des dispositifs phares et des actions structurantes pour la ville. Elles auront lieu tous les deux mois, le samedi matin, au théâtre municipal A. Thivrier. Pour la première, on VOUS dit tout sur le regroupement des bureaux de vote à l'Agora, le samedi 21 janvier à 10 heures.

Pour plus d'informations: *cabinet du Maire - 04 70 08 33 55*

PORTRAIT

La partition dynamique d'Aline Huguet

Originaire de Doyet, Aline Huguet est intervenante musicale dans les écoles primaires de Commentry, depuis cette rentrée scolaire. Mais elle ne s'arrête pas là… D'ailleurs, elle ne s'arrête jamais ! Elle a rejoint depuis deux ans l'Harmonie commentryenne, dirige l'OPUS et la chorale adulte de l'école de musique, intervient à la crèche « 3 pommes » de la Comcom' où elle enseigne aux enfants les bases de la musique et du chant. Véritable passionnée de musique, elle joue de la clarinette, de la contrebasse, de l'euphonium et de la guitare. Contrebassiste au conservatoire de Montluçon, elle est aussi membre de l'orchestre symphonique et du groupe Celtijazz. Sportive, elle compte plusieurs participations à la corrida de Montluçon et à la course d'obstacles « l'infernal » de Servant. Sans oublier le théâtre et la zumba ! Après des études de musicologie au conservatoire et à la faculté de Saint-Étienne, elle débute comme intervenante à Néris-les-Bains avant de devenir assistante d'éducation pour des enfants en difficultés, et obtenir son agrément à Cosne d'Allier. Ses interventions auprès des écoliers sont aussi rythmées que sa vie : entre apprentissage des bases, des instruments et chants.

« Les enfants sont très réceptifs et même s'ils se lassent vite et se déconcentrent rapidement, ce sont des éponges ! Ils absorbent plus vite que les adultes. Pour Noël, les écoliers ont appris sept chansons sans support écrit. »

L'Union des Commerçants et Artisans de la Communauté de Communes de Commentry et de Néris-les-Bains (UCACCCN) **vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2017 !**

À cette occasion, voici un rappel des prochaines manifestations qu'elle organise :

- Le 12 mars : Super loto à l'Agora
- Le 14 mai : Braderie - vide-grenier de Commentry
- Du 22 au 28 mai : Tombola de la Fête des mères
- Du 12 au 18 juin : Tombola de la Fête des pères

Et bien sûr, les marchés animés du vendredi matin avec des marchés surprises où vous pouvez gagner 1 000 € en bons d'achat. Pensez aussi à demander votre carte de fidélité ! Tous les 2 mois, elle peut vous faire gagner 200 € en chèques-cadeau. **L'UCACCCN, c'est plus d'une centaine de commerçants et artisans unis pour animer les cœurs de ville et vous offrir les meilleurs services toute l'année.**

➡ *Bureau de l'UCACCCN*

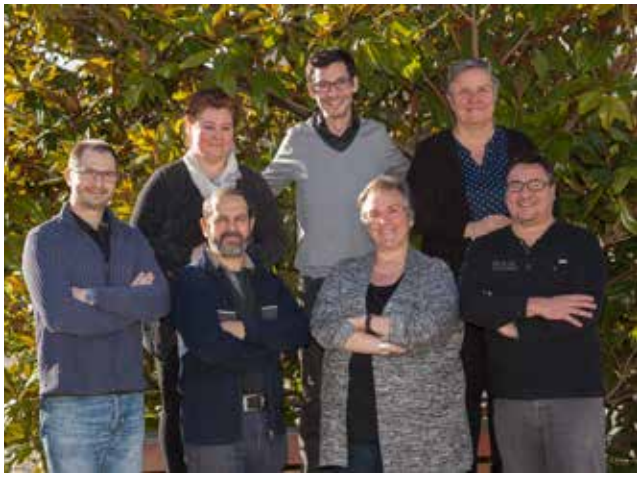

BONS GESTES

En hiver, votre compteur d'eau sort couvert

Les agents municipaux du service des Eaux vous donnent quelques conseils, afin d'éviter les déconvenues, quand la bise sera venue !

Votre compteur d'eau est installé dans un regard ? La fermeture du couvercle ne doit pas tolérer l'arrivée d'air. N'hésitez pas à installer un plastique sous le couvercle si nécessaire, et surtout une plaque isolante (les regards récents en sont systématiquement équipés) ou un sac de billes de polystyrène extrudé. Préférez des plaques de polyuréthane ou de polystyrène extrudé, moins fragile et moins prisé des rongeurs que le polystyrène expansé. Surtout, n'utilisez jamais de matériaux absorbant l'humidité (paille, feuille morte, textile, papier, laine de verre ou de roche, etc.).

Votre compteur est situé à l'intérieur d'un local (cave, cabanon, garage, etc.) ou de votre habitation ? Maintenez une température hors gel du local et vérifiez la proximité des arrivées d'air (aération basse, soupirail de cave, porte de cave, lucarne, etc.) et supprimez les courants d'air. Sans aucun recours et en cas de fortes périodes de gel, pensez à laisser couler un très mince filet d'eau sur l'un de vos robinets afin d'assurer une circulation constante dans votre réseau intérieur (à n'utiliser, évidemment, que pour de courtes périodes !). Enfin, pensez à vidanger vos installations servant à l'arrosage et autres robinets de puisage.

Ces gestes simples peuvent vous épargner de gros soucis, tels que le coût du remplacement de votre compteur gelé, ou celui des consommations d'eau résultant de l'éclatement des canalisations.

Le saviez-vous ?

200 compteurs sont renouvelés chaque année par le service des Eaux.

LE CHIFFRE A RETENIR

56*

C'est le nombre de bébés commentryens, nés depuis le 1er janvier 2016. Soit 15 de plus qu'en 2015 ! 31 garçons et 25 filles qui ont reçu un cadeau de bienvenue des mains de Marie-Christine Baurès, Vice-Présidente du CCAS et adjointe chargée des solidarités, des familles, de l'emploi et de la santé. Il s'agit d'un protège carnet de santé en tissu, avec une libellule et le prénom de l'enfant brodé, fruit de la collaboration entre le CCAS et l'atelier d'insertion Pénélope.

**Chiffre au 1er décembre 2016*

CITOYENNETE

Collaboration active des conseils jeunes et seniors

Nos instances de concertation citoyenne ne chôment pas. Ainsi le conseil des jeunes et le conseil des seniors se réunissent régulièrement, toutes les 6 à 8 semaines, et ne manquent ni d'idées, ni de projets. Les seniors ne manquent pas de faire remonter aux élus et aux services leurs remarques, toujours très pertinentes et permettant d'améliorer le cadre de vie de notre ville. Par exemple, récemment, c'est sur leurs conseils, qu'un arrêt du Libellus a été déplacé pour être plus accessible. Ils se retrouveront le 19 janvier et à l'issue de leur séance, partageront un déjeuner au restaurant pédagogique du lycée Geneviève Vincent. Tout au long des prochains mois, ils plancheront sur un programme d'animations dans le cadre de la « Semaine Bleue » qui a lieu en octobre et qui est entièrement dédiée aux ainés. Mais Les jeunes ne sont pas en reste. Après l'inauguration, le 7 décembre dernier, de la fresque qu'ils ont réalisée à la station-service du Centre, ils accompagnent les services municipaux sur le projet d'aménagement extérieur de l'ancienne piscine, futur site de la Maison des Associations. Ils s'apprêtent aussi à relever les manches, en prenant en main l'un des chantiers de la prochaine Journée Citoyenne, qui devrait avoir lieu le 20 mai.

Enfin, il est prévu une rencontre intergénérationnelle entre les deux conseils, jeunes et séniors, autour d'une galette des rois, le 11 janvier prochain. De quoi poursuivre le remue-méninge de bonnes idées de 7 à 77 ans !

BON À SAVOIR

Le compte Ameli **l'assurance maladie 24h/24 et 7j/7**

Pour télécharger votre attestation de droits et d'indemnités journalières ; commandez votre carte européenne d'assurance maladie, déclarez la perte ou le vol de votre carte vitale et suivez la commande de la nouvelle ; suivez vos arrêts de travail et le traitement de votre accident du travail ; faites part de votre changement d'adresse ; déclarez la naissance de votre enfant ; contactez votre CPAM par courriel via la messagerie intégrée… Et bien d'autres possibilités à découvrir aussi sur votre compte en ligne depuis votre tablette ou votre smartphone !

Pour télécharger l'appli ameli, recherchez « ameli » dans l'App Store ou dans Google Play. Partout, à tout moment, retrouvez les services de votre compte ameli gratuitement sur smartphone et tablette

LE CHIFFRE A RETENIR

13 104 €

c'est le coût du repas des aînés

C'est une institution… Chaque année, le dernier dimanche de janvier est dédié au repas dansant des ainés. En 2015, il rassemblait 480 convives à l'Agora tandis que 196 colis étaient remis aux moins autonomes, soit un budget complémentaire de 6 405 €, et qu'un cadeau était offert aux utilisateurs de la téléalarme et aux retraités de la Maison Saint-Louis, à hauteur de 2 196 €. Alors, ce dimanche 29 janvier, comme les années précédentes, la ville soignera ses ainés et leur témoignera toute son attention !

BIENVENUE

Ils s'installent à Commentry !

➡ *Tony Duplaix*

Tony Duplaix ou l'art du potager surélevé

Maraîcher biologique, passionné par les produits de la terre mais aussi écrivain, Tony Duplaix est l'auteur de « *Le potager surélevé, solution pour un jardin facile et productif* ». L'ouvrage propose aux jardiniers une solution pour améliorer la qualité de leurs récoltes. Fort de son expérience sur des terres très humides qui limitent la pousse des fruits et légumes, il explique comment améliorer et enrichir le terrain. N'hésitez pas à venir à sa rencontre les vendredis matin sur le marché, rue de l'Hôtel de Ville, devant le Point info jeunes.

➡ *Charles Evrard, cordonnier*

Charles Evrard, cordonnier

Charles Evrard a repris l'activité à la cordonnerie au 34 bis, rue Jean-Jaurès à Commentry. Déjà installé sur Lyon, c'est suite à une rencontre avec un ancien commerçant commentryen qu'il a décidé de venir à Commentry. Au-delà de la réparation des chaussures, et fourniture de produits et accessoires pour chaussures, il réalise également des clés traditionnelles ou à points, des gravures, des tampons encreurs ou de la plastification de document format A4.

Horaires d'ouvertures : *du mardi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures et le samedi de 8 heures à 12 heures - Tél : 09 54 61 86 20*

1 SEMAINE AVEC

Le service « ménage et restaurants scolaires»

DU LUNDI AU VENDREDI

➜ *De 7 heures à 17 heures : dans les restaurants scolaires des écoles, le travail s'organise en trois étapes : préparation, service et entretien des cuisines, des réfectoires et des parties communes (sanitaires, salles de jeux, escaliers, couloirs, etc.). Le tout dans le respect des règles d'hygiène.*

➜ *De 15 h 45 à 19 h 30 : dans les écoles maternelles et primaires de la ville, c'est le temps du nettoyage des salles de classe et de toutes les parties communes utilisées par les élèves et les enseignants (sanitaires, salles de jeux, escaliers, couloirs, etc.)*

2 FOIS PAR SEMAINE

➜ *De 6 heures à 8 heures le matin et 17 heures à 20 heures le soir : c'est au tour des bureaux et des parties communes des locaux communaux (mairie, CCAS, centre technique municipal) de bénéficier d'un coup de frais. Depuis septembre dernier, et pour des raisons d'économies, le ménage a été ramené à 2 séquences par semaine.*

1 FOIS PAR SEMAINE

➜ *Dans les salles communales, le foyer des anciens ou encore le théâtre A. Thivrier, le ménage est programmé et effectué, en fonction des réservations inscrites au planning communal.*

25 agents composent l'équipe « ménage et restaurants scolaires », avec un mot d'ordre : la polyvalence. Ils alternent plusieurs missions tout au long de la journée, organisées en deux ou trois temps, voir en journée continue.

CADRE DE VIE

La ville en poche

Faciliter l'accueil des nouveaux arrivants dans la ville est non seulement une promesse de campagne, mais répond aussi à l'un des objectifs du contrat de ville en veille active : améliorer l'image de la ville pour la rendre plus attractive. Dans sa communication avec l'extérieur, Commentry utilise plusieurs canaux et supports de communication (publications, affichage, multimédia, presse, etc.) pour répondre à différents objectifs : informer sur des travaux, annoncer des manifestations, ou encore promouvoir des actions et des services. Certains manquaient pourtant à l'appel pour accompagner la politique d'accueil des nouveaux arrivants. Aujourd'hui, ils existent et demain, d'autres dispositifs les accompagneront, pour valoriser la ville et ses acteurs, tous débordants d'énergie !

IDENTITE

Commentry déborde d'énergie !

Véritable enjeu pour la ville, l'accueil des nouveaux arrivants fait l'objet d'un plan d'actions. Au préalable, il s'agit de définir un positionnement, permettant de doter la ville d'une image forte dans l'esprit du public. Il doit lui permettre d'acquérir une personnalité qui la distingue, l'identifie, la définit. Pour cela, il doit être cohérent avec la réalité de ce qu'a été la ville, de ce qu'elle est aujourd'hui, de ce qu'elle est appelée à devenir demain.

Référence directe au passé industriel de la ville, les énergies ont toujours occupé une position centrale dans l'essor de Commentry. D'abord avec le charbon, puis juste après la Seconde Guerre mondiale, avec l'industrie de l'alimentation équilibrée puis chimique (Adisséo) et le travail de sa forge (Erasteel), aujourd'hui avec l'optimisation de l'éclairage public et le réseau de chaleur, demain avec la cogénération biomasse Néoen et la revalorisation des piles. Face à un secteur industriel en profonde mutation et aux nouveaux défis environnementaux, l'efficacité énergétique est au cœur des préoccupations. Le premier numéro du magazine municipal dans sa nouvelle formule, paru en avril 2015, lui avait d'ailleurs été dédié, sous le titre : « *Commentry déborde d'énergie* ». C'est cette expression que la municipalité a retenue pour être la signature de la ville, comme une devise sait l'être pour définir une équipe sportive ou une famille.

L'intérêt de ce positionnement se trouve dans l'univers de référence de l'« *énergie* », bien au-delà du seul secteur économique. En effet, on peut tout autant parler des énergies industrielles que des énergies humaines, ouvrant ainsi le champ à de multiples déclinaisons et investissant de nombreux domaines : l'énergie sportive, culturelle, sociale, celle des acteurs locaux et des forces vives du territoire. Dès lors, l'énergie devient un fil rouge, un repère, une référence. Elle opère comme un terreau sur lequel viennent pousser les projets.

« ***Il faut d'abord savoir ce que l'on veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire, il faut ensuite l'énergie de le faire*** ».
Georges Clemenceau

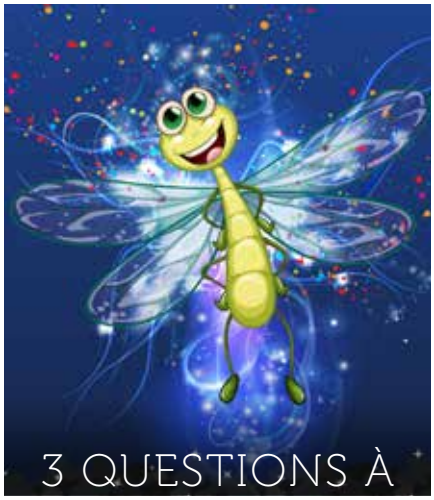

Lili

Meganeura Monyi, plus grande libellule du monde et emblème de la ville

1. D'où venez-vous ?

Il y a 300 millions d'années, un climat équatorial régnait à Commentry. Là des fougères arborescentes de plus de vingt mètres de haut prospéraient sur les rives des marécages. Je vivais, heureuse, vive et libre, au milieu d'autres insectes géants, poissons et amphibiens primitifs... Grâce à la forêt carbonifère, j'ai été fossilisée et mon papa, l'entomologiste et paléontologue Charles Brongiart, m'a découvert en 1885 à Commentry.

2. Vous y êtes toujours ?

Mon cœur est à Commentry, mais mon fossile, lui, est conservé au muséum d'histoire naturelle de Paris, dans la grande galerie de l'évolution. Passez me voir à l'occasion, cela me fera plaisir !

3. Comment vivez-vous votre notoriété ?

Quand la ville m'a proposée de devenir son emblème, je n'ai pas hésité une seconde. Je suis très fière de mes origines commentryennes. Incarner l'énergie débordante de cette ville est un honneur, et si je puis me permettre une petite blague, ça me donne des ailes !

PRATIQUE

Panoplie parfaite
pour découvrir Commentry

À l'occasion de la mise en œuvre du plan d'actions au service de l'attractivité de la ville, la création de supports de communication spécifiques est prévue, notamment à même d'accompagner la politique d'accueil des nouveaux arrivants.

• **Une plaquette de présentation de la ville**. En six pages, elle livre une vision attractive, qualitative et très visuelle. Destinée aux différents publics de la ville (nouveaux arrivants, visiteurs de passage, acteurs économiques, forces vives, meneurs d'opinion, habitants-ambassadeurs), elle veille, en quelques mots, croquis ou photos, à présenter la ville sous son meilleur angle.

• **Un plan de ville**. Il permet de mettre à la disposition des habitants potentiels et des visiteurs de passage, un support cartographié de la ville, à jour. Le prochain sera édité d'ici deux à trois ans, alors que s'achèvera le dispositif de dénomination et numérotation des voies et des quartiers de la ville. La municipalité a le plaisir de vous offrir un exemplaire de ce plan de ville avec votre magazine !

• **Un vidéoclip**. Véritable vitrine de la ville, il sera l'équivalent d'une carte postale animée positive et dynamique. Sa diffusion sera assurée via les réseaux sociaux, les écrans placés dans les bâtiments publics de la ville (Hôtel de Ville, médiathèque, piscine, etc.), par voie électronique ou encore sur clé USB.

• **Un livret d'accueil des nouveaux arrivants**. Téléchargeable et/ou imprimable sur le site internet de la ville, dans la rubrique « Nouveaux arrivants ». En une quinzaine de pages, il livre des informations pratiques sur la ville (numéros utiles, démarches administratives, équipements culturels et sportifs, activités jeunesse, collecte des déchets, trombinoscope des élus, etc.).

PAROLES D'ÉLUS...

Comme annoncé dans notre programme électoral, l'accueil des nouveaux arrivants a pris forme. Soucieux de soigner leur arrivée et leur installation nous avons mis en place un dispositif spécifique. Ainsi, à l'instar des bébés commentryens, auxquels nous souhaitons la bienvenue avec un cadeau de la commune, les nouveaux habitants seront accueillis avec toute l'hospitalité chère à notre ville. Nous ne devons pas oublier que l'identité commentryenne s'est constituée au gré des vagues de migrations. Avec les polonais d'abord dans les années vingt, puis les italiens, les espagnols, les portugais et d'autres nationalités encore, qui font partie intégrante aujourd'hui de notre communauté, cosmopolite et ouverte. Nous avons conçu des outils d'accueil : plan de ville, guide pratique, etc. Mais j'invite surtout les nouveaux arrivants à pousser la porte de l'Hôtel-de-Ville. Rien ne remplace le contact et les échanges directs et privilégiés avec les élus ainsi que les services municipaux.

Claude RIBOULET, Maire de Commentry

EN CHIFFRES

0,37€HT

C'est le coût d'un plan de ville

0 €

C'est le coût du vidéoclip, réalisé gracieusement par Gérard Charbonnel, et du livret d'accueil, conçu en interne, par le service communication.

0,62 €HT

C'est le coût d'une plaquette

-15%

C'est la baisse annuelle moyenne chaque année du budget communication de la ville depuis 2014. (- 40 000 € entre 2014 et 2016)

CENTRE-VILLE

➡ *Carrefour de la place de la Liberté*

Le vendredi 2 décembre dernier, l'aménagement du carrefour de la liberté a été inauguré, en présence des partenaires financiers et techniques de ce projet. Commencé en juin 2016, ces travaux améliorent la sécurité avec une diminution significative de la vitesse, tout en maintenant au maximum la circulation sur cet axe très fréquenté de Commentry. D'un montant total de 334 804,80 € TTC, il a été cofinancé par le Département, à hauteur de 30 % du montant des travaux concernés sur la voie départementale, soit 22 800 € sur 76 000 €. Le reste étant financé par la commune.

Dans le cadre de la réalisation de l'îlot du 4-Septembre par l'OPAC de Commentry et la construction de cinq lots pour l'accession à la propriété, la ville s'attèle aux espaces extérieurs dès ce mois de janvier. Dans un premier temps, une voie verte va voir le jour sur l'emprise de l'ancienne ligne du « Chemin de fer à ficelle » entre la rue du 4-Septembre et la rue Lavoisier /avenue Allende. Réalisée en béton balayé, elle sera éclairée grâce à des potelets à détection de présence. À chaque extrémité de la voie, un plateau traversant permettra de limiter la vitesse des automobiles pour sécuriser les traversées piétonnes et des vélos. En parallèle, le carrefour entre l'avenue Allende et la rue du 4-Septembre sera réaménagé avec la construction d'un plateau traversant en amont, sur l'avenue du Pdt Allende, et une contre-allée avec un container enterré pour collecter le verre. Enfin, l'allée du Cèdre sera créée avec quelques places de parking et l'installation d'un jeu pour enfants. Cet ensemble passera en « zone 30 ». D'une durée de deux mois, ces travaux sont attribués à l'entreprise Alzin pour un montant de 159 766,32 € TTC.

LES CLOUS / LONGEROUX / MERLON

Le programme de dénomination et numérotation des rues, voies et impasses de la commune lancé il y a un an et demi, se poursuit. Après le premier secteur identifié à Signevarine, puis le second de Bois Forêt/La Torche, la mission des services municipaux se poursuit. Elle concerne désormais les hameaux des Clous, Longeroux et Merlon. La même démarche a été adoptée que pour les autres secteurs. Un groupe de travail composé de techniciens et d'élus s'est réuni. Une réunion publique lui a succédé, le samedi 19 novembre 2016, au cours de laquelle ont été validés les noms de rues suivants : route de la Celle ; route de Merlon ; rue de Longeroux ; rue des Clous ; impasse du Champ du Moulin ; allée du Puits des Clous ; rue des Chaumes ; rue des Petougnes ; rue des Caves ; rue des Versannes.

Bon à savoir

Les Clous ou les Cloux ? Les deux étant en usage, ce sont finalement aux riverains eux-mêmes qu'il est revenu de trancher à l'occasion de la réunion publique, en faveur… des Clous !

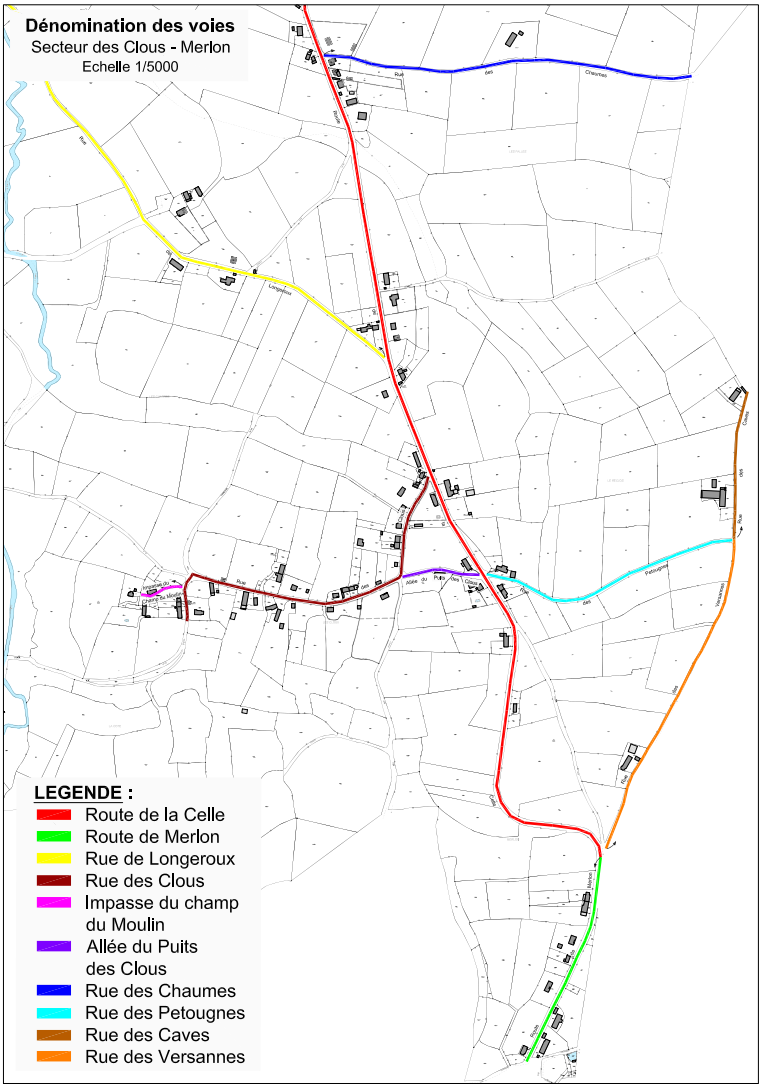

VIEUX-BOURG

La place du Vieux-Bourg occupe une place particulière dans l'histoire de notre cité. La ville a décidé d'investir pour rénover ce quartier historique de Commentry. Dans les prochains mois, des travaux d'aménagement sont programmés pour réhabiliter le parvis devant l'église, sécuriser les entrées des écoles maternelles, primaires et du carrefour principal, installer des passages adaptés aux piétons, faciliter leurs déplacements et améliorer le stationnement. Enfin, la fontaine, sise aujourd'hui place du champ de foire, trônera sur le parvis de l'église et de l'école,redonnant à ce lieu son cachet d'antan. Une réunion publique avec les habitants du Vieux-Bourg s'est tenue le 10 décembre dernier. Nous reviendrons plus longuement sur cet aménagement de 2017 dans un prochain magazine.

➡ *place du Vieux-Bourg*

Dans cette rubrique, nous revenons sur des décisions prises en conseil municipal. Nous vous rappelons que le compte-rendu est affiché sur panneau à côté de la mairie et aussi téléchargeable sur le site Internet de la commune.

Le conseil municipal est chargé de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (loi de 1884). Il vote le budget, il est compétent pour créer et supprimer des services publics municipaux, pour décider des travaux, pour gérer le patrimoine communal, pour accorder des aides ou des subventions. En amont, les dossiers soumis au vote lors du conseil municipal sont étudiés en commissions. Elles sont au nombre de quatre :

- Finances, administration, services publics, économie ;
- Travaux, logement, urbanisme quartiers, sécurité ;
- Solidarités, jeunesse, famille, séniors, scolarité ;
- Animation, associations, sports, culture, patrimoine.

Le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre. L'ordre du jour, fixé par le maire, est communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos.

Conseil municipal du 30 novembre 2016

Intercommunalité : Approbation du projet de statuts du nouvel EPCI issu de la fusion/dissolution

Dans le cadre de la fusion de la communauté de communes de Commentry / Néris-les-Bains avec celle de la Région de Montmarault, le conseil municipal a donné son accord au projet de statuts de la nouvelle structure, qui avait été préalablement travaillé en collaboration avec les maires des deux comcom. Il a également donné son accord sur un mode de gouvernance relevant du droit commun et sur la position du siège de la nouvelle intercommunalité, à Commentry.

Finances : actualisation de la tarification des services publics communaux

Après avis de la commission de tarification, le conseil municipal a voté la révision des tarifs suivants : + 1 % pour les cimetières ; 2 € et la gratuité les jours de scrutins (accès Agora) pour le transport à la demande ; + 2 % pour les interventions des services communaux ; le maintien des tarifs 2015 pour les droits de place et de voirie et le maintien du tarif à 1 € HT le mètre linéaire pour la redevance d'occupation du domaine public ; + 2 % pour l'eau (exceptés pour les forfaits de branchement et les individualisations) et + 2 % pour l'assainissement (exceptés pour les branchements unitaires et séparatifs).

Finances : contribution eaux pluviales

Le service d'assainissement, dont le financement est assuré par la redevance pesant sur l'usager, ne recouvre que la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées. En ce qui concerne les eaux pluviales, les charges doivent être imputées au budget général. Il convient aujourd'hui de revenir sur le mode de calcul initial de ces charges, notamment en raison de la composition à 95 % du réseau unitaire commentryen. En effet, la loi précise que pour un réseau totalement unitaire, les fourchettes de participation du budget communal devraient en général osciller entre 20 % et 35 % des charges de fonctionnement du réseau, et entre 30 % et 50 % des amortissements techniques et intérêts des emprunts. Le conseil municipal donne son accord pour modifier le mode de calcul de la contribution des eaux pluviales, plus conforme à cette réalité.

Mise en œuvre d'une stratégie de communication au service de l'attractivité du territoire
La délibération présentée et votée par le conseil municipal est présentée dans le « dossier » de ce magazine. Elle vise à doter la ville d'une identité et surtout à mettre en œuvre une politique d'accueil des nouveaux arrivants, à travers la création ou la mise à jour de supports de communication : plans de ville, plaquettes de présentation, vidéoclip promotionnel, guide d'accueil des nouveaux arrivants.

Urbanisme : dénomination et numérotation des secteurs Les Cloux / Longeroux / Merlon
Le programme tel qu'il a été présenté propose de suivre le type de numérotation métrique. Celui-ci consiste à repérer le point d'accès numérique par un numéro significatif de sa distance par rapport à l'origine de la voie. Ce qui revient à définir un point « zéro » à partir duquel est calculée la numérotation métrique pour chacune des rues. Seule la rue de Merlon, à la demande de Madame le maire de La Celle, commune limitrophe à ce secteur, suivra une numérotation sérielle, la méthode dite classique. Suite à une réunion publique avec les habitants concernés, neuf noms de rues ont été approuvés par le conseil municipal pour le secteur des Clous / Merlon / Longeroux.

Urbanisme : régime forestier ; destination des coupes de l'hiver 2016/2017
Dans le cadre de la gestion des forêts de la commune, l'Office National des Forêts (ONF) propose l'inscription de la coupe de parcelles (section BM 305 et 394 ; partie I-1 face au lycée Geneviève Vincent), soit 70 stères à 7 € le stère, divisé en 5 lots. Un appel à candidature a été ouvert aux résidents de Commentry en priorité et pouvant garantir de l'utilisation d'un équipement de bûcheronnage conforme. Un tirage au sort désigne les 5 candidats retenus, avec lesquels un contrat sera établi et signé avec l'ONF.

Affaires scolaires : modification de la sectorisation des écoles maternelles et élémentaires
L'inscription des élèves dans les écoles publiques relève de la responsabilité des communes. La sectorisation des écoles est obligatoire lorsqu'il existe plusieurs écoles sur le territoire communal. En 2009, le conseil municipal avait retenu une sectorisation correspondant à un découpage géographique du territoire et à la capacité des écoles. Depuis quelques années, un déséquilibre dans la répartition des élèves sur le Vieux-Bourg et Pourcheroux se fait jour. Compte tenu des effectifs stables du Vieux-Bourg et sans pénaliser cette école pour les années à venir, une commission ad hoc composée de directeurs d'école, de conseillers municipaux membres de la commission III, des DDEN, a émis un avis favorable à la proposition de réduire son secteur géographique, au profit de l'école de Pourcheroux en lui rattachant : Bois Forêt, Les Chaumes, Les Palles, Les Chatres, Le Reclos, Les Clous, La Cote et Merlon. Le conseil municipal a validé cette sectorisation Les secteurs géographiques des trois autres écoles restant inchangés. À noter : les enfants âgés de 2 à 5 ans domiciliés sur le secteur de Pourcheroux seront répartis sur les écoles maternelles du Bois et du Bourbonnais, en fonction des effectifs.

Affaires sociales : signature du contrat d'aide au titre du fonds « publics et territoires » avec la CAF de l'Allier
Un des axes d'intervention du fonds « publics et territoires » de la CAF concerne l'accueil des enfants porteurs de handicap dans les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (E.A.J.E.) et les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.). Dans la mesure où six enfants porteurs de handicap ont fréquenté les accueils périscolaires de Commentry en 2015, le conseil municipal donne son accord à la signature du contrat d'aide avec la CAF, permettant à la commune de bénéficier d'une subvention de 289,12 €.

Jeunesse : signature de la convention d'attribution du label information jeunesse
La vocation d'un P.I.J. est d'assurer à l'échelon local une mission d'information des jeunes dans tous les domaines qui les concernent leur vie quotidienne (études, emploi, formation, droit et citoyenneté, logement, santé, loisirs, sports, vacances, etc.). Depuis janvier 2000, des conventions sont passées avec l'État concernant le fonctionnement du P.I.J. de Commentry. Suite à son évaluation positive en février 2016 par les représentants de l'État et du C.R.I.J., le conseil municipal décide de renouveler la convention d'attribution du label Information Jeunesse.

Sport : convention de mise à disposition du stade nautique à l'association Subaqua
L'Association Subaqua Néris est affiliée à la Fédération Française d'Étude et de Sport Sous-Marin (FFESSM). Suite aux difficultés d'accueil sur Néris, elle souhaite développer son activité de plongée avec bouteille dans le bassin de Commentry. Une convention est donc signée entre l'association et la commune pour définir les conditions de cette mise à disposition. Celle-ci précise notamment qu'au-delà de la base tarifaire définie à 60 € par créneau, soit 1 heure 30 par semaine hors vacances scolaires, l'association s'investira également dans deux évènements au sein de l'établissement (soirée, stage, etc.).

Sport : mise en place d'une convention d'objectifs avec l'association ASFC Rugby
En séance du 22 juin 2016, le conseil municipal validait le principe de conventionnement sur la base d'objectifs types pour certaines associations sportives. La convention triennale en cours avec l'Association Sportive des Forgerons Commentryens Rugby (A.S.F.C.) est échue mi 2016. Aussi, le conseil municipal a procédé à son renouvellement sur la base de cette convention type. La subvention totale de l'association s'élèvera à 52 500 € pour la saison 2016-2017, 50 000 € pour 2017-2018 et 45 000 € pour 2018-2019.

Arrêté portant autorisation de création « a posteriori » d'une chambre funéraire à Commentry
Il autorise la SARL Lascoux à créer une chambre funéraire au 13 rue du Progrès.

Arrêté n° 2615/2016 portant sur la demande d'exploitation de la société CIMV
Il confirme l'enregistrement des installations de CIMV, situées au 6 rue Marcel Lingot, dans la mesure où celles-ci respectent les prescriptions du code de l'Environnement. Il précise qu'après l'arrêt définitif des installations, le site sera remis en état pour un usage industriel.

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 8 février à 20 heures, salle du conseil, Hôtel de Ville.

ECONOMIE

Une deuxième tranche d'aménagement **au Campus des Marronniers**

La ZAC de la Brande cherche à valoriser une partie du tissu industriel existant tout en attirant de nouvelles activités. Suite aux études de réaménagement et/ou de développement et afin de promouvoir des infrastructures d'accueil attractives, notamment par une valorisation paysagère des activités économiques, la comcom' a souhaité réaliser ces travaux.

D'une surface d'environ 18,6 hectares, le Campus des Marronniers (Campus 1) se situe au nord de la zone de la Brande. Il est délimité à l'ouest par la RD 37, au sud par le tracé du contournement de Commentry et à l'est par le chemin de Saint-Amand et le giratoire du contournement. Pour améliorer sa desserte et permettre le développement et l'installation d'entreprises, une première phase d'aménagement du Campus 1 a été programmée. Les études préliminaires, réalisées par le bureau d'études Serre-Hubert-Truttmann (Malicorne), ont permis la mise en œuvre de la voirie, dont l'accès est depuis le giratoire du contournement nord-est de Commentry, du système d'assainissement des eaux usées et pluviales, du réseau de télécommunications et de la fibre optique, du gaz, etc. C'est cet aménagement qui a permis l'installation de la plateforme de stockage de bois de l'entreprise Guillot Energie.

L'aménagement de la 2e tranche est aujourd'hui lancé.

Le terrain en question représente une surface d'environ 5 ha. Ces travaux permettront, courant 2017, d'accueillir les Transports Lasalle, qui souhaitent développer leur activité de transports et logistique. Cette opération d'aménagement, dont le montant s'élève à environ 460 000 €HT, bénéficie du concours financier de l'État, du conseil régional Auvergne Rhône-Alpes et du conseil départemental de l'Allier.

Claude Riboulet
Président de la communauté de communes de Commentry / Néris-les-Bains

Bruno Rojouan
Président de la communauté de communes de la Région de Montmarault

Ont l'honneur de vous faire part de l'union
de leurs communautés de communes
« **Commentry Montmarault Néris Communauté** »
Le 1er janvier 2017 à Commentry

Commentry pour tous

Démocratie/dictature, « démocrature » ? On ne sait plus trop où l'on se situe à Commentry : Aux questions de l'opposition, le Conseil municipal est désormais gratifié de « parce que c'est comme ça » ou « ça ne vous regarde pas ». Faudra-t-il s'en contenter ?
Irrité par notre vote contre les augmentations de tarifs, Monsieur le Maire s'est lancé dans son monologue sans fin sur les économies nécessaires au prétexte que « nous n'avons plus les moyens ».
Dans un contexte de restrictions budgétaires dues aux baisses de dotations mais aussi parce que plombés par le remboursement de la piscine, deux solutions sont proposées : réduction du budget de fonctionnement avec baisse des effectifs dans le personnel communal et mise à contribution des Commentryens, ou augmentation des impôts. Nous pensons qu'une troisième voie est possible : reporter dans le temps les investissements qui ne présentent aucun caractère d'urgence et dont l'utilité peut être discutée, de façon à préserver des services de qualité assurant le bien vivre et la solidarité, pilier de la cohésion sociale. Nous en avons encore les moyens.
Cette gestion managériale est dans la droite ligne de l'idéologie néolibérale pourtant remise en cause aujourd'hui par des institutions aussi sérieuses que le FMI ou l'OCDE, et qui consiste à gérer l'État et les collectivités locales comme des entreprises privées. Or, si une gestion rigoureuse s'impose (il s'agit de l'argent du contribuable), un État, une commune n'obéissent pas aux règles du privé dont la seule finalité est le profit. C'est un point de divergence fort avec la majorité, d'autant que cette doctrine est vite oubliée dès lors qu'il s'agit de réaliser des projets parfois flamboyants.
Ce n'est toutefois pas ce désaccord qui explique notre absence aux vœux du Maire, mais le spectre de la cérémonie d'il y a deux ans où celui-ci, par maladresse nous l'espérons, nous égratigna devant son auditoire, alors que nous n'étions pas en situation de répondre…

Bonne Année à toutes et à tous !

Commentry de toutes nos forces !

« Tout ce qui est excessif est insignifiant ». Cette citation de Grégoire Lacroix va comme un gant à l'opposition municipale, dont les interventions et les critiques ne font jamais dans la mesure. Ceci étant, c'est cohérent pour des élus de gauche extrême qui n'ont pas (fort heureusement) à assumer la gestion de notre commune. C'est bien simple, si on les écoutait, il ne faudrait ni augmenter de quelque façon que ce soit les recettes du budget de la ville, ni diminuer les dépenses en faisant des économies. Le problème, c'est qu'entre 2014 et 2016, notre commune a dû faire face à près d'un million d'euros de recettes en moins… Inédit, lors de la dernière séance du conseil municipal, parce que le Maire n'a pas accordé la gratuité de l'Agora à une association qui perçoit une subvention confortable et dont les comptes font apparaître des excédents de plusieurs milliers d'euros, nous avons assisté, stupéfaits, à une déclaration tout autant irresponsable que scandaleuse d'un élu de l'opposition. Lequel a déclaré sans honte : « Nous allons leur faire passer le message qu'ils arrêtent de bien gérer leur budget, pour de nouveau bénéficier de la gratuité. » Comment un élu peut-il oser inciter ainsi à la mauvaise gestion ??? Grégoire Lacroix dit aussi : « On peut être excessif dans la recherche du juste milieu. » Nous faisons nôtre cette pensée. Adopter des positions équilibrées, prendre des décisions justes, c'est ce que nous nous efforçons de faire tous les jours. Exemples : Lorsque nous modifions la tarification de la restauration scolaire, nous créons en même temps un nouveau dispositif d'accompagnement des familles par le CCAS. Quand nous regroupons l'ensemble des bureaux de vote à l'Agora, nous instaurons la gratuité du Libellus, pour tous, afin que chacun puisse aller voter sans contrainte. Quand nous ne remplaçons pas l'agent municipal parti en retraite, en charge de la lingerie, nous passons un contrat avec un atelier protégé qui fait travailler des personnes en situation de handicap. C'est une gestion responsable, mesurée et de bon sens.

COMMENTRY - Le mag en lien avec les habitants de la ville

Directeur de la publication : Claude Riboulet – claude.riboulet@ville-commentry.fr
Directrice de la rédaction : Caroline Bardot – caroline.bardot@ville-commentry.fr
Ont participé à la rédaction : Caroline Bardot, Yannick Zulawinski.

Ligne graphique : Agence Turbulences - corinne@turbulences.fr
Composition et mise en page : Agence XXI Communication - info@21communication.com
Impression : Typocentre - commercial@typocentre.fr
Distribution : COUP DE MAIN // Tirage : 4 700 exemplaires
Dépôt légal à parution // Crédits photos : Y. Zulawinski/Ville de Commentry - G. Charbonnel - Fotolia - Shutterstock - Comcom Commentry/Néris
Mairie de Commentry – Place du 14 juillet – 03600 COMMENTRY – Tél. 04 70 08 33 30
communication@ville-commentry.fr
Toute l'actualité de la commune sur www.commentry.fr
Certains éléments de ce magazine peuvent être modifiés en dernière minute. Ce document est distribué à titre d'information et non contractuel. Avec ce numéro, un plan de ville est remis gracieusement à chaque foyer commentryen.

Envie de sortie, de culture, de se défouler… demandez le programme !

Jusqu'au 26 août

Exposition contée Histoire d'harmonies

À l'espace culturel la Pléiade, venez découvrir l'exposition contée « Histoire d'harmonies » consacrée à la mémoire musicale de notre territoire, aux ensembles musicaux populaires et au dynamisme de la musique dans l'histoire.

☛ Renseignements :
Espace culturel La Pléiade
04 70 64 40 60

Dimanche 8 janvier

Rando des rois

Randonnées pédestres et VTT avec 5 circuits fléchés accessibles à tous : 8 et 11 km à pied et 15, 23 et 33 km pour les vététistes. Soupe paysanne et galette des rois offertes à l'arrivée pour récompenser tous les participants. Départ dès 9 heures, bd du Général De Gaulle.

☛ Renseignements :
www.cap03.fr

Samedi 14 janvier

Conférence Messager et Ganne

André Messager et Louis Ganne se sont rendus célèbres en composant de nombreuses opérettes, musiques pour ballets, marches militaires et chansons populaires. Une conférence est dédiée aux deux compositeurs bourbonnais à la Pléiade à 17 heures, dans le cadre du programme d'animations de l'exposition « *Histoire d'Harmonies* ».

☛ Renseignements :
Espace culturel La Pléiade
04 70 64 40 60

Dimanche 15 janvier

Jérémy Ferrari

Salle de l'Agora, à 17 heures, l'artiste vous donne rendez-vous pour son one man show. Rendu populaire par sa participation à l'émission « *on n'demande qu'à en rire* », il a été consacré humoriste de l'année 2012. Le chroniqueur et acteur s'inscrit dans le registre de l'humour noir.

☛ Renseignements :
L'Agora - 04 70 64 49 09

Samedi 21 janvier

Là où vivent les bêtes sauvages

« *Max n'en fait qu'à sa tête ! Il ne pense qu'à faire des bêtises, à embêter ses frères et sœurs et faire le pitre tout au long de la journée. Mais ce soir-là, trop c'est trop…* ». Spectacle tout public à partir de 3 ans proposé à la Pléiade à 16 heures.

☛ Renseignements :
Espace culturel La Pléiade
04 70 64 40 60

Samedi 28 janvier

Atelier chansons anciennes

La chanson française est un genre qui implique que ses interprètes chantent des textes écrits en langue française, mais pas nécessairement par des interprètes « *Français* » ! Atelier tout public proposé à 17 heures à la Pléiade, dans le cadre du programme d'animations de l'exposition « Histoire d'Harmonies ».

☛ Renseignements :
Espace culturel la Pléiade
04 70 64 40 60

Envie de sortie, de culture, de se défouler… demandez le programme !

Vendredi 3 février

Aldebert

Avec la poésie et l'espièglerie qui ont fait le succès du premier opus, Aldebert sera à 20 heures, salle de l'Agora. Il replonge dans le monde des enfants, avec de nouveaux personnages et une réflexion sur les problématiques des enfants d'aujourd'hui, en chansons.

☛ Renseignements :
Agora - 04 70 64 49 09

Samedi 11 février

Concert de l'ensemble de cuivres

Placé sous la direction artistique d'Aurélien Pommiers, l'ensemble de cuivres de l'école municipale de musique se compose d'élèves et de leurs professeurs. Concert proposé à 16 heures à la Pléiade, dans le cadre du programme d'animations de l'exposition « *Histoire d'Harmonies* ».

☛ Renseignements :
Espace culturel La Pléiade
04 70 64 40 60

Mardi 21 février

Don du sang

De 15 heures à 19 heures, la salle de l'Agora accueille la traditionnelle collecte de don du sang de l'EFS.

☛ Renseignements :
Thierry Perret - 06 71 95 63 50

Janvier/Février

Rencontres sportives

En rugby, au stade municipal à 15 heures, l'équipe A de l'ASFC rencontre Sainte-Florine le 15 janvier, Gannat le 22 janvier et Beaumont le 12 février. En football, au stade synthétique à 19 heures, l'équipe A de l'USPC Football rencontre Toulon/Allier le 11 février. En basket, au gymnase Jean-Pellez à 20 h 30, l'équipe A du BEC rencontre Lempdes le 14 janvier, et la JA Vichy le 28 janvier et Pont-du-Château le 11 février.

21 janvier et 18 février

Café/Chocolat

Au PIJ, de 10 heures à 12 heures, participez à une séance de café/chocolat le samedi 21 janvier sur le thème « Le BAFA, tout ce qu'il faut savoir pour être animateur en accueil de loisirs » et le 18 février sur le thème « *Tu fais quoi pendant tes vacances.* »

Vacances d'hiver

Anim'jeunes

Du mardi au vendredi, l'équipe du Point Info Jeunes est sur le pont avec du sport, des loisirs, des jeux et des ateliers. Le programme détaillé sera disponible fin janvier.

Le duo transylvanien
à la rescousse de vos dents

Calin Crisan et Doina-Adriana Kovacs ont quitté la Roumanie pour s'installer à Commentry. Ce couple, à la ville, mais pas à la vie, officie depuis quelques mois au cabinet dentaire, rue Jean-Jaurès.

Quand avez-vous quitté la Roumanie ?
Calin : Je suis arrivé en France en 2013 à la Charité-sur-Loire avant de m'installer à Commentry dans la foulée.
Doina : Pour ma part, j'ai rejoint mon mari, radiologue à l'hôpital de Montluçon, en 2015.

Comment vous êtes-vous retrouvés à Commentry ?
Calin : Suite au contact avec le gendre de M. Horvelin, qui souhaitait prendre sa retraite. Nous nous sommes rencontrés et du coup, j'ai pris sa succession.
Doina : Pour moi, rejoindre le cabinet a été le fruit du hasard. Et une vraie opportunité à saisir.

Comment s'est passée votre installation ?
Calin : Super bien, la famille Horvelin m'a beaucoup aidé et les commentryens sont très gentils en dépit de mon français approximatif...
Doina : Très bien aussi ! Les patients ont été très compréhensifs au départ et nos enfants vraiment bien accueillis par les écoles.

Ce que vous appréciez en France ?
Calin : La France est cousine de la Roumanie car il y a beaucoup de similitudes entre les deux. J'adore la gastronomie française, la « chaleur » du pays et des français.
Doina : Moi, c'est la musique que j'adore ici ! C'est aussi le pays où j'aimais venir passer des vacances entre amis. Et enfin, il me semble que la France a le système médical le plus développé, devant l'Allemagne ou l'Espagne.

Ce qui vous manque en Roumanie ?
Ensemble : La famille, les amis et les proches restés au pays.

Quels sont vos passions et passe-temps ?
Calin : Je suis passionné par la photographie et en France, avec les paysages, c'est idéal ! Et aussi la moto et le bricolage.
Doina : on aime aller au ski en famille, même si nous n'avons pas eu beaucoup d'occasions ces derniers temps.

Ce qu'on vous souhaite pour 2017 ?
Calin : Je résonne plutôt sur le long terme, aussi je répondrai : la réussite professionnelle. D'où notre intention de moderniser le cabinet dentaire, pour se donner les moyens de nos ambitions.
Doina : La santé, c'est vraiment le plus important dans la vie. ◆

VRAI/FAUX : spécial Roumanie

Les Roumains sont très croyants.
Doina : C'est vrai. En Roumanie, la spiritualité est très développée.
Calin : c'est vrai... mais pour les autres surtout !

Dracula existe vraiment.
Ensemble : c'est juste une légende ! Il y a eu un vrai comte tyrannique en Transylvanie, mais pas de Dracula dans ce château.

Tous les Roumains s'appellent Popescu.
Ensemble : c'est faux. Et cela dépend surtout des provinces dont sont issus les habitants : la Transylvanie, la Moldavie et le pays roumain.

La Roumanie est très pauvre.
Doina : Disons plutôt que c'est un pays avec beaucoup de ressources, hélas mal exploitées par le gouvernement. Mais il y a le tourisme et la Roumanie compte aussi de nombreuses terres agricoles.
Calin : c'est plus complexe. Il y a surtout un problème d'équité avec d'un côté, des très riches et de l'autre, des très pauvres.

En Roumanie, il n'y a que des Roms.
Ensemble : il ne faut pas confondre les Roumains et les Roms. D'ailleurs, ils ne parlent pas la même langue.

La nourriture roumaine est grasse.
Ensemble : c'est vrai, elle est très riche, parce qu'elle est le fruit de beaucoup de mélange des cultures diverses et des saveurs des pays frontaliers.

Principales qualités et défauts du Roumain/de la Roumaine ?
Doina : Le Roumain est sérieux et très courageux mais souvent trop sincère.
Calin : La Roumaine a un grand cœur mais elle est souvent mal organisée.

PATRIMOINE INDUSTRIEL

Visserie forgée du Bourbonnais

Quand on parle aux commentryens de la Visserie forgée du Bourbonnais, il y a le plus souvent une hésitation, suivie d'une exclamation : « *Ah oui… les établissements Perrot !* »

En 1869, sur le site de Bellevue, émergent les fondations d'une première industrie : l'Atelier de Ferronnerie et Boulonnerie Alexis Perrot. Il emploie alors une vingtaine d'ouvriers, puis ferme en 1889. En 1918, François Pinthon et Henri Perrot créent une autre boulonnerie, rue Marcel Lingot. « Les Établissements Henri Perrot et Fils » occupent alors 224 ouvriers, puis 97 ouvriers en 1950 et 24 en 1993. Faisant face à de graves difficultés, la Boulonnerie Perrot connaît une succession de reprises : la société anglaise Prestar, filière de Camford, puis Perrot-Industrie (à participation salariale avec intervention communale), Société nouvelle VFB et enfin encore Delta Métal. La société ferme définitivement ses portes en 2014.

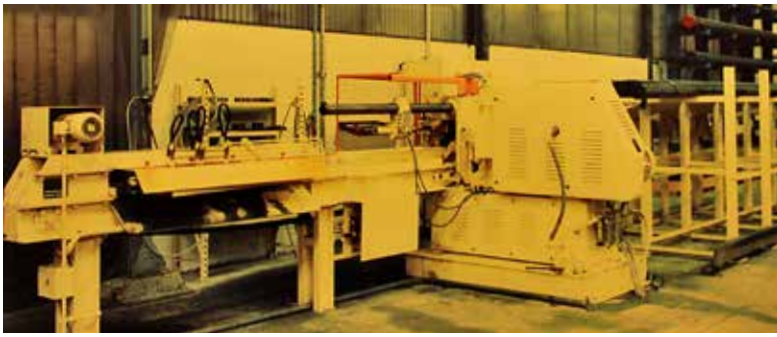

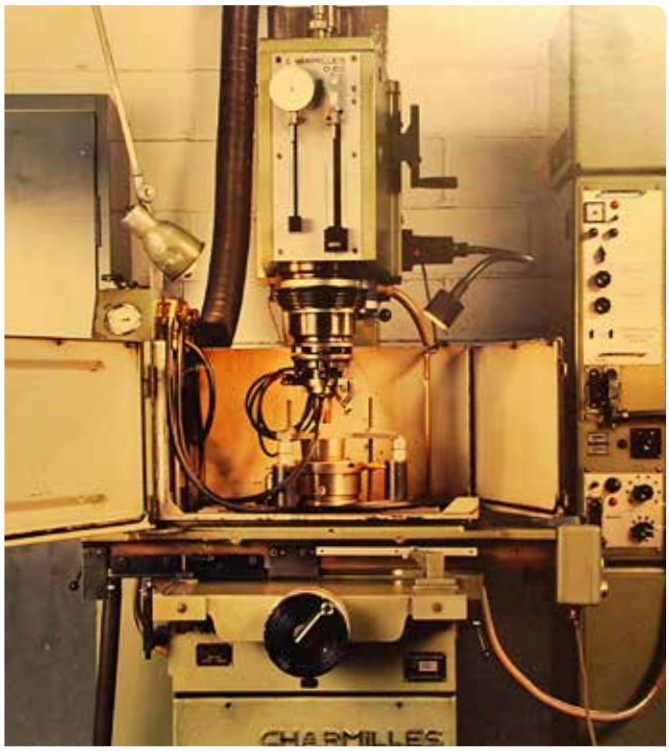

L'intervention vitale de la commune.

Devenue Perrot Industrie en 1986, l'entreprise poursuit son activité. Mais cette fois, le sauvetage de l'usine et de ses emplois a été très difficile. Il n'aurait pas abouti sans l'implication de la commune. C'est ainsi que naissait le premier atelier relais sous forme de crédit-bail. Concrètement, la commune acquiert des locaux existants pour les mettre à disposition de l'entreprise. En s'acquittant d'un loyer, l'entreprise rachète son autonomie et la ville réalise une opération blanche au terme des quinze ans de loyers. Cette procédure n'est pas allée à son terme. La commune est restée propriétaire.

Un véritable savoir-faire

À Commentry, on utilisait la technique de visserie à la forge. Elle consistait en l'addition de trois opérations : la chauffe d'un lopin d'acier, la frappe de la partie chauffée, le tournage pour créer le pas de vis du boulon. La Visserie forgée du Bourbonnais témoigne de presque 100 ans d'histoire industrielle.

Sources : « ***Histoire de Commentry et des commentryens*** », Georges Rougeron - anciens bulletins municipaux rédigés sur les conseils de Jacques Chevalier, Jean Schab et Raymond Willaume.

René Poutignat (1956 – 2016)

En novembre 1956, il entre à l'usine des Établissements Perrot et fils. Le 31 décembre 1996, il prend sa retraite de la Visserie forgée du Bourbonnais. En quarante ans, seule la guerre d'Algérie le tiendra éloigné de l'entreprise de janvier 1959 à avril 1961. Il fut également conseiller municipal et adjoint au maire de Commentry. En octobre 2015, il rejoint le commissariat général de l'exposition contée « *Histoires d'Harmonies* », à découvrir à l'espace culturel la Pléiade jusqu'en août 2017.

VERRIERE

Soirée Rockabilly

WILD KARMA

EN CONCERT

EXPO
DEMO DE DANSE
VEHICULES D'EPOQUE
LUTHERIE ...

5€
un verre offert

VENDREDI 27 JANVIER
20H30

RENSEIGNEMENTS
ET RESERVATIONS :
L'AGORA 04.70.64.49.09

LA VERRIERE / L'AGORA : RUE ABEL GANCE - 03600 COMMENTRY

www.facebook.com/spectaclesverriere